

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11 avril 2022

**Présents** : Mmes Sandrine CAZAUD, Candice CHAUSSONNET-PONS, Lauriane GRELLET, Nathalie MAYORAL, Sylviane REGALON et Stéphanie MARIANI ;  
Ms Jean-Paul FERRÉ, Walter DIEUDONNÉ, Alain HOARAU, Claude MARTY, Jean-Pierre PÉLISSIER, Noël ROUAIX, Thierry ROUAN, David SEILHAN et Pierre TOURENQ.

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle CLANET

### **ORDRE DU JOUR** :

- *Approbation du compte rendu de la séance du 10 mars 2022*
- *Délibération relative à l'attribution d'un fonds de concours pour les travaux de voirie sous mandat (programme 2020)*
- *Affectation du résultat 2021*
- *Vote des subventions aux associations*
- *Vote du taux des taxes locales*
- *Vote du budget primitif 2022*
- *Questions diverses*

*Demande d'ajout d'une délibération relative aux travaux de génie civil exécutés par le SDE09 dans le cadre des travaux d'esthétique (courrier reçu ce jour) → APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ*

### **I. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mars 2022**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

### **II. Attribution d'un fonds de concours pour les travaux de voirie sous mandat - programme 2020**

Monsieur le Maire indique que les travaux de voirie réalisés au printemps 2021 Chemins de la Caoussade, au titre du programme 2020, bénéficient d'une participation de la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes, versée sous forme de fonds de concours.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 mars 2022 proposant d'octroyer un fonds de concours à la commune de Vernajoul au titre du programme de voirie sous mandat pour l'année 2020 ;

Considérant que le fonds de concours de 15 691.56 € proposé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes n'est pas supérieur au montant TTC restant à la charge de la commune,

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution d'un fonds de concours de 15 691.56 € de la part de la Communauté d'Agglomération du Pays de Foix-Varilhes au titre du programme de travaux 2020 (50 % du montant TTC restant à charge de la commune).

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

### **III. Participation de la commune au SIVE de Vernajoul-Baulou pour l'année**

Monsieur le Maire rappelle les statuts du SIVE Vernajoul-Baulou et notamment le mode de calcul des participations communales. Les effectifs de la rentrée 2021-2022 comptaient 54 élèves dont 39 issus de Vernajoul, la participation pour l'année 2022 s'élève donc à 113 550,77 euros.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de la participation annuelle au SIVE de Vernajoul-Baulou.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### IV. Affectation du résultat

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

001 (recettes investissement) = 11 995.00 €

1068 (recettes investissement) = 51 759.81 €

002 (recettes de fonctionnement) = 50 000.00 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats proposée.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### V. Vote du taux des taxes locales

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les bases prévisionnelles d'imposition, ainsi que les taux actuellement en vigueur pour les taxes locales.

Par ailleurs, au regard du contexte économique actuel, et comme il s'y est engagé, il propose pour cette année encore de maintenir les taux au même niveau. Il précise que la dernière augmentation des taux a été réalisée en 2014.

	Bases prévisionnelle 2022	Taux votés	Produits attendu
TF	687 800	42.35	291 283.30
TFNB	11 800	104.17	12 292.06

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux tels que présentés.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### VI. Vote des subventions 2022

Sylviane REGALON, adjointe au cadre de vie et milieu associatif, présente au Conseil municipal les documents reçus au titre des demandes de subventions pour l'année 2022.

Le Conseil municipal décide de verser les subventions pour une enveloppe globale de 7 300 comme suit :

- ACCA de Vernajoul : 200
- Amis du Viaduc : 1400
- Comité des Fêtes : 3000
- Ecole de rugby à XIII : 300
- Ecole de Pêche du Pays de Foix : 100
- Les Loups Pamiers-Vernajoul : 300
- Vernajoul Athlétique Club : 800
- Loulié-tu ? : 300
- Art'Mate : 800

Il est toutefois précisé qu'au regard du contexte sanitaire toujours incertain, certaines subventions sont provisionnées mais pourraient être réduites, voire suspendues en fonction de l'activité des associations et des animations mises en place.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le versement des subventions tel que proposé par Madame REGALON.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

#### VII. Vote du budget primitif 2022

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif à l'aide du rapport de présentation qui lui est fourni. Celui-ci s'établit comme suit :

- Fonctionnement :  
dépenses : 554 106.00 €  
recettes : 554 106.00 €

- Investissement :  
dépenses : 1 043 344.81 €  
recettes : 1 043 344.81 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 tel qu'il lui a été présenté.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

### **VIII. Travaux de génie civil – Esthétique BT Chemin de la Bidalbado**

Monsieur le Maire fait part du courrier du SDE09 reçu ce jour au sujet des travaux exécutés Chemin de la Bidalbado dans le cadre de l'enfouissement des réseaux. Il indique que les travaux sont estimés à 10 100 €, et sont pris en charge intégralement par le SDE09. La commune doit délibérer afin d'autoriser l'inscription de ce programme .

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'inscription de ces travaux.

<i>POUR - 15</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

### **IX. Questions diverses**

- Les travaux d'enfouissement des réseaux Chemin de la Bidalbado ont débuté cette semaine et devraient durer jusqu'à la fin du mois de mai ;
- Construction de la salle multi-activités : inquiétude quant aux hausses de prix vu le contexte actuel ;
- Monsieur Walter DIEUDONNÉ signale qu'il a été interpellé par un habitant de la commune au sujet de nombreux déchets constatés sur le Chemin des Pountils (après le gymnase Marcel Pugibet). Lauriane GRELLET confirme les avoir remarqué aussi, tout comme un véhicule qui stationne certaines nuits sur le même chemin. La municipalité va en informer la gendarmerie.
- SMECTOM : une réunion en vue de la mise en place, soit d'une taxe, soit d'une redevance incitative aura lieu le 4 mai 2022. Tous les élus intéressés peuvent y participer.
- Monsieur Claude MARTY fait part d'une réflexion menée par sa commission au sujet de la possibilité de transférer la cantine dans la future salle multi-activités. Le bâtiment actuel étant devenu très vétuste, ce serait une option à étudier. Le conseil municipal estime qu'il y lieu d'examiner les avantages et les contraintes de manière approfondie avant de statuer.

**Séance close à 21h00**